



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SÉANCE DU 16 mars 2021 À 18H30

Etaient présents : 16

BARBIER Loïc	LECOMTE Jean-Luc	BESNARD Céline	TIERCELIN Dominique	CHANTHARASY Sandrine
MILET Ghislaine	FISSEAU Michel	LABARRE Viviane	DOREAU Marianne	JOUANIGOT Muriel
GRANDJEAN Jean-François	LOUETTE Céline	BONAVENTURE Mickaël	JUSTICE Aurélia	LANTZ Stéphane
TESSIER Gaëlle				

Absents : 1

LE GAC Gaëtan			
---------------	--	--	--

Absent excusé : 2

THIBEAULT Laurent	PICARD Romain

Monsieur Stéphane LANTZ est élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil ne fait l'objet d'aucune observation il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire propose l'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour :
MAPA - AMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET DE TROTTOIRS RUE DU PARC SAINT ANDRÉ
Accord de l'assemblée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1) MAPA - Aménagement de voirie et de trottoirs rue du Parc Saint André,
- 2) Vote des taux d'imposition 2021,
- 3) Subventions et participations 2021,
- 4) Budget primitif 2021,
- 5) Cession de terrain rue Berg Op Zoom,
- 6) Questions diverses.

MAPA - AMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET DE TROTTOIRS RUE DU PARC SAINT ANDRÉ

La Commune de Brezolles envisage de procéder à des travaux d'aménagement et de réfection de voirie et de trottoirs rue du Parc Saint André. Ces travaux ont également pour objectif de sécuriser et mettre en conformité les accès et cheminement piétons.

Une publicité a été réalisée afin de solliciter des entreprises pour procéder à ces travaux.

Sept entreprises ont répondu à cette sollicitation.

ENTREPRISE	PRIX HT	PRIX TTC	NOTE PRIX	NOTE PRIX 70%	NOTE VALEUR TECHNIQUE	NOTE VALEUR TECHNIQUE 30%	TOTAL
EIFFAGE	138 332,25 €	165 998,70 €	100	70	100	30	100
EUROVIA	144 540,97 €	173 449,16 €	96	67	100	30	97
TPCI	147 924,00 €	177 508,80 €	94	65	100	30	95
PIGEON	149 688,66 €	179 626,39 €	92	65	100	30	95
TP28	149 908,30 €	179 889,96 €	92	65	100	30	95
FABIEN TERRASSEMENT	174 030,75 €	208 836,90 €	79	56	100	30	86
VILLEDIEU FRERES	184 920,00 €	221 904,00 €	75	52	100	30	82

Au vu du résultat de cette consultation, l'offre de l'entreprise EIFFAGE est conforme, mieux disante et mieux classée, elle peut par conséquent être retenue par le conseil municipal pour un montant de **138 332.25 euros HT soit 165 998.70 TTC.**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité **de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières pour l'année 2021.**

Par conséquent, les taux 2021 seront identiques à l'année 2020.

L'assemblée est informée que, conformément à la réforme de la taxe d'habitation, la taxe foncière des propriétés bâties, perçue jusqu'à présent par le département, sera versée à la commune. Le taux départemental n'est pas fixé par la commune.

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqué par décision du conseil départemental	Taux appliqués par décision du conseil municipal	TOTAL	Variation du taux (N-1)	Produit voté par le Conseil municipal
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 286 000 €	20,22%	20,15%	40,37%	/	519 158 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	89 200 €	/	32,62%	32,62%	/	29 097 €
TOTAL	1 375 200 €					548 255€

VOTANTS : 16 - CONTRE : 1 - ABSTENTIONS : 6

SUBVENTIONS 2021

ARTICLE 6574 - Subvention de fonctionnement aux associations

NOM DE L'ASSOCIATION	2021
ABEM	2 500,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	700,00 €
APPEL STE MARIE	450,00 €
ASTB - TENNIS DE TABLE	250,00 €
ATMB - TRAV MANUELS	180,00 €
BBC - BADMINTON	500,00 €
CAB - CLUB ATHLETISME	420,00 €

CLUB DE L'AMITIE	100,00 €
COMITE DES FETES	4 500,00 €
FNACA	100,00 €
DOJO	330,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	460,00 €
HAMECON BREZOLIEN - PECHE	500,00 €
HARMONIE	2 500,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	600,00 €
OGEC	280,00 €
OZ-LIBERT-SENS	200,00 €
USB FOOTBALL	4 200,00 €
TOTAL	18 770,00 €

ARTICLE 6574 - Subvention de fonctionnement aux associations

NOM DE L'ASSOCIATION	2021
AMF TELETHON	45,00 €
ADS EMPLOI	45,00 €
AFSEP	45,00 €
APF FRANCE HANDICAP	45,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	45,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	45,00 €
LE COMPA	25,00 €
PREVENTION ROUTIERE	45,00 €
RTV	45,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	45,00 €
SSIAD ADMR	45,00 €
TOTAL	475,00 €

ARTICLE 65738 - Autres organismes publics

NOM DE L'ASSOCIATION	2021
CENTRE FORMATION APPRENTIS VAL DE REUIL	45,00 €
MAISON RURALE BEAUMONT	45,00 €
TOTAL	90,00 €

BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chapitre	Libelle	Vote
011	Charges à caractère général	821 400
012	Charges de personnel et frais assimilés	765 850
65	Autres charges de gestion courante	260 160
66	Charges financières	17 000
67	Charges exceptionnelles	6 100
042	Opération d'ordre entre sections	6 382
022	Dépenses imprévues	34 966
023	Virement à la section d'investissement	980 000
042	Opérations d'ordre transfert entre section	23 286
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 908 762

FONCTIONNEMENT RECETTES

Chapitre	Libelle	Vote
013	Atténuation de charges	8 000
70	Produits des services et du domaine	119 500
73	Impôts et taxes	726 600
74	Dotations subventions participations	575 599.67
75	Autres produits de gestion courante	25 500
76	Produits financiers	3
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 455 202.67
002	Excédent de fonctionnement reporté n-1	1 453 559.33
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 908 762

INVESTISSEMENT DEPENSES

Chapitre	Libelle	Restes à réaliser	Vote	Total
204	Subventions d'équipement versées	90 481.42	61 000	151 481.42
21	Immobilisation corporelles	8 500	986 782.64	995 282.64
16	Emprunts		62 503	62 503
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		98 981.42	1 110 285.64	1 209 267.06
001	Déficit d'investissement reporté n-1			111 003.94
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 320 271

INVESTISSEMENT RECETTES

Chapitre	Libelle	Titres émis
13	Subventions d'investissement	91 000
10	Dotations	15 999.64
1068	Dotations, fonds divers et réserve	209 985.36
040	Opération d'ordre entre sections	23 286
021	Virement de section de fonctionnement	980 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 320 271
001	Excédent d'investissement reporté n-1	0

VOTE : PRESENTS 16 - VOTANTS 16 - POUR 16 - CONTRE 0 - ABSTENTION 0

CESSION DE TERRAIN RUE BERG OP ZOOM



Suite à la démolition du silo route de Chartres, la commune de Brezolles cède la parcelle cadastrée **AC 456** d'une superficie de 78 centiares à la SCI LE RELAIS pour 1 euro symbolique. L'assemblée, (Dominique TIERCELIN, membre de la SCI le Relais, est sorti de la salle et ne prend pas part au vote), autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette cession.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ce bien.

ZE 102 - ZE 170 - 591 m² - 12 rue de Saint Rémy
ZE 84 - 600 m² - 4 rue du Bois du Prieuré

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

QUESTIONS DIVERSES

Elections départementales et régionales

Elles auront lieu les dimanche 13 et 20 juin prochains.

Parcelle rue du Tramway

Monsieur Benoit LUCAS, précédent bailleur de la parcelle acquise par la commune pour l'aménagement de la rue du Tramway, sollicite l'autorisation de récolter le foin sur la parcelle.

L'assemblée donne un avis favorable à cette demande.

Vaccination

Un centre éphémère de vaccination pour les plus de 75 ans est prévu au gymnase le jeudi 25 mars de 14 heures à 18 heures.

Plantations rue du Tramway

Il est donné lecture d'un courrier de Monsieur et Madame ALVAREZ qui souhaiteraient que soit replantée une haie bocagère le long de la nouvelle rue du Tramway.

Des plantations d'essences locales sont prévues à l'automne prochain.

Céline BESNARD

Fait le compte rendu du dernier conseil d'école des remparts :

Un exercice de sécurité a été réalisé avec un résultat satisfaisant.

Les parents d'élèves se plaignent des incivilités dans la cour durant le temps du midi ; les contraintes imposées par la situation sanitaire compliquent la gestion de l'encadrement des enfants.

Le spectacle de Noël 2020 devrait pouvoir être reporté en juin 2021.

Les équipements informatiques de l'école devraient être renouvelés prochainement.

Jean-François GRANDJEAN

Signale que le panneau d'information installé sur l'aire des camping-cars est à changer.

Stéphane LANTZ

Préconise l'installation d'un radar pédagogique route de Chartres.

La séance est levée à 20h30.